



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE  
Direction régionale des affaires culturelles  
Conservation régionale des monuments historiques

## ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE

**Adresse :** 65 rue de Saint-Brieuc - 35000 Rennes

**Époque :** 19<sup>e</sup> siècle (1896)

**Catégorie architecturale :** architecture de recherche

### Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 22 octobre 2013 : bâtiment d'honneur de l'école d'agriculture de Rennes, aujourd'hui Agrocampus Ouest, à savoir :

- façades et toitures du bâtiment principal construit par Jean-Marie Laloy
- grille d'honneur et les façades et toitures des deux pavillons d'entrée
- circulations intérieures du bâtiment principal avec les galeries vitrées et les deux cages d'escalier
- bibliothèque
- salle des thèses
- hall d'honneur
- cour d'honneur et le buste de Jules Rieffel. (cad. AL 281).

L'École nationale d'agriculture de Rennes, aujourd'hui Agrocampus de l'Ouest est située entre la route de Saint-Brieuc et la voie ferrée, sur un terrain en pente exposé au sud. L'implantation de l'École d'agriculture à Rennes est liée au transfert de l'École nationale d'agriculture du Grand Jouan fondée sous la monarchie de Juillet. Sa construction est confiée à Jean-Marie Laloy, qui au-delà de l'œuvre architecturale s'inscrit dans un programme d'ensemble et de besoins nettement défini par la direction de l'École nationale d'agriculture. La vocation régionale, agricole et institutionnelle de l'École d'agriculture est traduite avec monumentalité et équilibre dans le corps central appelé affectueusement par des générations d'étudiants « la Masure ». Son implantation entre le centre-ville de Rennes et les voies d'accès vers Brest et Saint-Brieuc en fait aujourd'hui un marqueur urbain très important. Les qualités architecturales de cette construction et la place de l'institution dans l'histoire de l'enseignement supérieur national justifient une protection au titre des monuments historiques.



Texte et photo : CRMH Bretagne  
Reproduction interdite - droits réservés